



Rencontre nationale des Villes-Santé

Décoder les valeurs « Santé 2020 » à travers des exemples concrets
Le 22 mai 2013

Atelier : Renforcer la Santé Mentale

1. Identifier au moins 1 levier au niveau national ou régional (ex : un rapport ou plan national ; un groupe d'experts régionaux type CRSA) facilitant la réflexion sur le thème de votre atelier

-La grande cause nationale de l'année 2014 devrait être la santé mentale. Profitez de ce levier pour faire avancer la prise en compte de la santé mentale

2. Quels sont les 3 leviers les plus importants au niveau des villes/ intercommunalités qui pourront faciliter la mise en action du thème de votre atelier ?

1		<p>-Travailler en réseau avec tous les partenaires concernés. Il apparaît intéressant de formaliser en créant un conseil local de santé mentale. Comme l'a fait Toulouse, c'est intéressant que ce soit formalisé avec passage dans les instances (conseil municipal à Toulouse). La formalisation permet aussi d'avoir autour de la table toujours les mêmes acteurs. Autre exemple de conseil c'est à Grenoble. Donner à cette instance (CSM) un rôle de réflexion plus que d'action, par exemples se mettre d'accord sur les . On s'aperçoit que dans de nombreux endroits ce type d'instances instruisent des situations individuelles, alors que ce n'est pas le rôle qu'on veut lui donner.</p> <p>-Mettre de la cohérence entre les partenaires et se rappeler qu'il existe beaucoup de structures et qu'il n'est pas utile le plus souvent d'en rajouter mais de les mettre en cohérence. Inclure les partenaires de la politique de la Ville, des quartiers sans pour autant stigmatiser les quartiers ZUS; En faire un axe du contrat local de santé, s'il est en cours de rédaction;</p>
2		<p>La santé mentale couvre un champ très large: le bien être, le logement, les transports, les loisirs d'où la nécessité de mobiliser des différents politiques sectorielles dans une ville dans le but de travailler en prévention sur toutes les politiques :secteur de la jeunesse, éducation, sports (ensuite voir point 3) .</p>
3		<p>-Former les élus, les personnels municipaux, des régies et autres lieux en contact avec le public pour changer le regard et permettre de dé stigmatiser la maladie mentale et le malade;</p>

3. Autres remarques que les membres de l'atelier souhaitent partager au moment de la plénière (peuvent également porter sur l'organisation des réseaux régionaux)

-L'ARS Ile de France financerait un temps de coordonnateur dans le cadre d'un appel à projet pour le conseil de santé mentale dans le cadre des contrats locaux de santé.

-Bien veiller à ce que chacun garde sa place: les psychiatres et les établissements psychiatriques, le médico-social, l'éducation nationale, la ville, les associations type UNAFAM...

Les addictions relèvent du soin et donc des structures de soins existantes. Leur prévention est aussi dans le champ de l'Etat (crédit MILT);

Merci beaucoup pour votre aide, nous vous remercions de retourner cette fiche aux organisateurs à la fin de l'atelier.